

FÉDÉRER

le **bulletin** des **psychologues** et de la **psychologie**

n° **88**

juillet - août 2017

Numéro spécial Congrès 2017 (suite)

ÉDITO

Un congrès, de la réflexion, de l'action

LA FFPP DEMAIN

Motion de synthèse votée le 3 juin 2017

ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE (OCT. 2017)

Programme provisoire en date du 26 juin 2017



SOMMAIRE

ÉDITO

Un congrès, de la réflexion, de l'action

Benoît Schneider & Gladys Mondière

3

PROFESSION

Journée GIRéDeP 25 mars 2017. Un bilan, une proposition pour la suite

4

Courrier à Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé

6

Journée du 20 mai 2017. « Situation de crise à l'école » en partenariat avec l'AFPEN et l'ANPEC

7

FFPP

Motion de synthèse, votée le 3 juin 2017

8

RÉGIONS

Formation AGAP région PACA

13

Nouveau bureau pour votre coordination FFPP Bretagne

13

Grand Est

14

Conférence Franche Comté

14

EFPA

15th European Congress of Psychology, Amsterdam, 11-14 July 2017

15

LIBRAIRIE

Après l'orage. Parler des attentats aux enfants

16

Pervers narcissiques. Comprendre Déjouer Surmonter

17

Se doper pour travailler

18

Expert en visages. Sommes-nous programmés pour reconnaître les visages ?

19

ENTRETIENS 2017

Programme provisoire en date du 26 juin 2017

21

FORMATIONS EPEP

Dates de formations septembre à décembre 2017

21

MAGAZINES : Dans les kiosques - Été 2017

31



FÉDÉRER *Le bulletin des Psychologues et de la Psychologie* Volume n°88 - juillet - août 2017

Directeurs de la publication : Benoît Schneider et Gladys Mondière.

Rédacteur en chef : Bruno Vivicorsi.

Secrétaire de rédaction : Céline Parisot.

Comité de rédaction : Jacques Garry, Cyril Marbois, Mickaël Morlet Rivelli, Marie-Jeanne Robineau, Karin Teepe, Bruno Zilberg.

Relecture : Jeannine Accoce, Madeleine Le Garff, Inès Pelissier, Marie-Françoise Puget.



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

Siège social 77, Rue Decaen, Hall 10 - 75 012 Paris

Bureaux 71, Avenue Édouard Vaillant - 92 774 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél : 09 86 47 16 17 (numéro non surtaxé)

Fax : 01 55 20 54 01

E-mail : siege@ffpp.net

www.psychologues-psychologie.net / www.ffpp.net

N° ISSN : 1961-9707

Infographie & maquettage : Germain Parisot

Visuels : G. Parisot, Freepik, Pixabay, Unsplash, StockSnap.io

UN CONGRÈS, DE LA RÉFLEXION, DE L'ACTION

Benoît Schneider

Professeur de psychologie,
Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 86 9
Coprésident de la FFPP

Gladys Mondière

Psychologue, n° ADELI : 59 93 28 01 0
Coprésidente de la FFPP

Le Congrès de février 2017 a ouvert des perspectives au sein de la FFPP. La nécessité de travailler une motion de synthèse avec les adhérents et les régions a permis de retracer des lignes d'orientation dynamiques et renouvelées de conduite dans le respect de nos valeurs fondamentales. L'année 2017 apparaît riche en rebondissements entre le congrès et ses nouveaux élus, les groupes de travail nouvellement mis en place et enfin les Entretiens d'octobre qui se dérouleront cette année à Lille et qui mettent en valeur la pluralité des champs d'intervention des psychologues (santé, éducation, travail, social, ...). Le programme qui finalise ses derniers détails donne véritablement envie d'aller écouter les psychologues qui vont intervenir autour des situations de crises et de culture, des problèmes de précarité et de radicalisation, entre autres.

Depuis la parution du décret sur la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes le 5 mai 2017, la profession se positionne, réfléchit et se questionne. En effet, comment avancer sans regretter la réduction des moyens donnés aux CMP infanto juvéniles notamment ? Comment s'inscrire comme force de proposition tout en n'étant pas dupe de l'influence du lobbying médical qui a prévalu dans l'écriture du texte, en retenant la prescription des consultations plutôt qu'une orientation qui aurait inclus tous les professionnels en première ligne de cette souffrance des jeunes (infirmiers, psychologues de l'Éducation...)?

La FFPP a souhaité pointer ces travers à ne pas négliger tout en invitant les psychologues à s'exprimer en leur proposant un questionnaire pour connaître leur position sur le remboursement des consultations psychologiques. Il s'agit de neuf questions très simples, mais qui laissent à la fin une place offerte aux commentaires. Nous analyserons durant cet été les résultats en cours de recueil. Mais les premières et nombreuses réponses se révèlent riches de réflexions. Le risque de paramédicalisation est redouté pour un certain nombre de psychologues, pour autant cette expérimentation mérite attention. Les usagers des

services publics de santé mentale sont les premiers à être touchés par le manque de moyen et l'insuffisance des psychologues en CMP. L'inégalité de l'accès aux soins interroge. Les psychologues qui n'ont encore pas répondu sont instamment invités à le faire au vu des enjeux de la profession.

Nous vous souhaitons un bel été, le temps de lire, de vous reposer... Au plaisir de vous retrouver à l'automne.



JOURNÉE GIRÉDEP 25 MARS 2017

UN BILAN, UNE PROPOSITION POUR LA SUITE

On trouvera ci-dessous le bilan tiré par la FFPP de l'action conduite au sein du GIRéDeP et qui s'est marquée concrétisée par la journée nationale organisée le 25 mars dernier.

Notre action se poursuit et elle est guidée par les orientations adoptées lors du CAF du 3 juin 2017, présentées dans ce numéro de *Fédérer*.

Le GIRéDeP (*Groupe Interorganisationnel pour la Réglementation de la Déontologie des Psychologues*) a été créé en 2009, il a donc plus de 8 ans.

DES ACQUIS

Il était fondé sur un objectif et une base contractuels : réfléchir aux voies de la réglementation du code, les proposer à la communauté, les soumettre à avis, rendre compte de ceux-ci, ouvrir au débat.

On trouvera dans *Fédérer* n° 84 (mai-juin 2016, p. 27-28), les résultats de la consultation.

Cf. également le site du GIRéDeP à l'adresse <http://www.codededeontologiedespsychologues.fr/GiReDeP.html>

UN BILAN RAPIDE

Le GIRéDeP a approfondi la réflexion, diffusé des documents, réalisé des consultations de juristes auprès du ministère de la santé, acquis une visibilité (cf. n° 337 du *Journal des Psychologues*, mai 2016, dossier : « Quelle déontologie pour les psychologues »). Il a offert une photographie de la position des psychologues.

QUE PEUT-ON CONCLURE DE LA CONSULTATION ?

Une adhésion globale à la démarche proposée et aux orientations de départ (refus d'un ordre, volonté de création d'une instance), mais un consensus non totalement finalisé sur les modalités de mise en œuvre (nature de l'instance, missions de l'instance).

Nous n'avons pas fait assez de débats publics, ouverts assez de structures de concertations avec la profession en tant que GIRéDeP. À part un vote il n'y a pas eu assez d'explicitation d'arguments, ni d'ouvertures pour la préparation du questionnaire, c'est ce qui explique en partie les taux d'abstention pour certaines réponses.

AU FINAL :

Sommes-nous en situation de demander la légalisation du code ? Sommes-nous en situation de poursuivre le travail dans le contexte du GIRéDeP tel que structuré jusqu'ici ?

Manifestement non pour 3 raisons :

- **une insuffisance de représentativité.** Le GIRéDeP ne peut avoir la prétention d'une représentation suffisante de la profession : le nombre de psychologues présents et le nombre d'organisations extérieures au GIRéDeP étaient insuffisants le 25 mars ; une démarche de demande de légalisation du code ne peut avoir l'ambition de réunir toute la profession qu'à la condition de pouvoir s'appuyer sur une base plus élargie des acteurs historiques ;
- **une insuffisance de cohérence au sein**

du GIRéDeP. Certaines de ses composantes ne sont pas d'accord avec les options issues de la consultation ;

- il ne s'agit pas seulement de demander la légalisation du code, il y a une demande d'instance et le débat du 25 mars a montré **les insuffisances de précisions et de compréhension des enjeux juridiques spécifiques à chaque modèle envisagé.**

Pour autant nous ne sommes pas dans la situation d'il y a 8 ans :

- le « climat » inter organisationnel est fortement apaisé et nous avons mis en œuvre des moyens pour y parvenir (table ronde aux *Entretiens de la psychologie*, participation/cogestion d'organisations aux instances européennes, travail universitaire sur les diplômes, capacité à maintenir le GIRéDeP et ses objectifs tout en inaugurant notre modèle interne à la FFPP (CORELI, travail de collaboration : cf. titre de psychothérapeute, statut des psychologues de l'Éducation nationale, lutte contre les processus de radicalisation,...) ;
- la position d'autres organisations (SNP, CFDT...) sur le code et ses structures d'accompagnement a évolué ;
- des contacts avec le GIRéDeP ont été pris avec le Ministère de la santé (conseiller technique, M. Annan) et ont ouvert des portes pour une réflexion et un soutien potentiel pour l'examen de pistes vers une instance. L'évolution de la réglementation sur le titre de psychothérapeute contribue à la réflexion (décret du 11 août 2016 sur les modalités de suspension du titre).

QUELLES VOIES PROPOSÉES POUR LA SUITE ?

Nous l'avons rappelé en introduction : le contrat initial du GIRéDeP est arrivé à son terme, il faut sauvegarder les acquis et redéfinir les objectifs et les bases du contrat de travail interorganisationnel pour la poursuite de la démarche

Si l'objectif final demeure (parvenir à la réglementation), cela implique plusieurs dispositions :

- étendre notre réseau partenarial pour qu'il soit plus représentatif des organisations de psychologues en France ;
- clarifier les points de discussion ouverts à l'occasion du débat du 25 mars : nature de l'instance, compétence, sanctions ;

- ne pas travailler ces questions de façon abstraite, mais les expérimenter pour nourrir notre réflexion ;
- conforter ce travail inter organisationnel et le rendre plus visible auprès des pouvoirs publics, du public, des employeurs, des psychologues.

Nous proposons donc d'inviter l'ensemble des partenaires à passer au « GIRéDeP 2 », sept dispositions pourraient y contribuer :

- une campagne élargie et une démarche collective de volonté de reconnaissance du code de déontologie auprès des employeurs : référencement dans les textes de la fonction publique, dans les conventions collectives, etc. ;
- une mise à disposition des toutes les associations ou structures de psychologues qui voudront s'inspirer du modèle CORELI : il peut être adapté, il peut être adopté. Bien évidemment sa portée est jusqu'alors limitée puisqu'elle est à vocation interne à une organisation et n'a de portée que pour ses membres ; c'est ce qui lui donne sa souplesse expérimentale. On voit combien la réflexion interne a permis de formaliser des processus plus rapidement que n'a pu le faire le GIRéDeP dans sa phase préparatoire ; sa mise en œuvre interne a déjà montré que la confrontation à des situations réelles impliquerait d'affiner et de préciser certaines dispositions ;
- la mise en place d'une structure ou d'un réseau de concertation inter organisationnel(le) pour toutes les organisations qui accepteraient de se lancer dans cette phase d'expérimentation active ;
- la possibilité offerte aux centrales syndicales dont le modèle organisationnel ne peut s'adapter à une structure CORELI de cependant participer à ce réseau de réflexion ;
- l'accès à ce dispositif pour de petites structures associatives ou collégiales qui ne disposeraient pas des ressources humaines nécessaires pour s'associer par convention avec de plus grosses structures disposant du modèle CORELI (ou apparenté) pour participer de façon active à la réflexion nationale ;
- la structuration au sein de ce réseau d'un dispositif ressource de juristes peut consolider la réflexion du réseau expert ;
- proposer un bilan public un an ou 18 mois après le début de l'expérimentation.

COURRIER À MADAME AGNÈS BUZYN, MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Suite à la parution du décret du 5 mai 2017, la FFPP a décidé de connaître la position des psychologues sur la question du remboursement des consultations psychologiques. Un questionnaire en ligne a été lancé début juin. Les résultats, déjà nombreux ainsi que les commentaires, seront analysés cet été. Pour autant, ce décret pose des questions sur l'orientation des jeunes (par prescription médicale), en excluant les personnes les plus concernées (infirmières et psychologues de l'Éducation, notamment). C'est pour cette raison que la FFPP a souhaité se joindre au courrier inter-organisations et intersyndical adressé à Madame Buzyn, Ministre de la Santé.

Madame Agnès BUZYN
Ministère des Affaires Sociale et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 12 juin 2017

Objet : Psychologue : Demande urgente de RDV

Madame la Ministre,

Le décret n° 2017-813 du 5 mai 2017 délègue aux psychologues libéraux conventionnés la prise en soin des jeunes de 11 à 21 ans, sur prescription médicale, pour un forfait de 12 séances, rétribué sur les fonds de l'ARS. Cette expérimentation de 4 ans devrait permettre aux pouvoirs publics d'évaluer l'intérêt de cette délégation au secteur privé et, à terme, la prise en charge par la Sécurité Sociale des actes des psychologues libéraux.

La rédaction du décret, publié le 5 mai, a suscité une réaction vive et unanime des organisations professionnelles et syndicales. Son contenu apparaît en totale contradiction avec l'intention initiale du projet porté auprès de l'assemblée nationale par Mme Michèle Delaunay, au dernier trimestre 2016.

Le projet visait à orienter une partie de la demande vers les soins psychologiques de ville. Aussi prévoyait-il qu'au même titre que les médecins généralistes ou scolaires, les psychologues de l'Éducation nationale, intervenants de première ligne, puissent directement orienter les jeunes en difficulté aux psychologues libéraux. Ceci, dans la logique de la loi santé de 2016 ou du rapport du sénat d'avril 2016 concernant la psychiatrie des mineurs, qui désignaient les psychologues comme acteurs de la santé mentale.

Dans le décret, seuls les médecins pourront faire cette orientation. Ce pilotage médical systématique apparaît dogmatique et bien irréaliste en vérité. Chacun connaît les différentes analyses concernant la pénurie médicale : médecins scolaires dont les secteurs de prises en charge sont très étendus et les temps de travail

très parcellaires sur chaque établissement, médecins généralistes qui partent à la retraite et ne sont pas remplacés... Va-t-on faire appel à SOS médecins pour évaluer la souffrance psychique et ensuite suivre les effets de la thérapie ? Quid de la souplesse d'accès fixée comme objectif de l'expérimentation ? Pourquoi un pilotage par les maisons des adolescents qui ne fait que rajouter un rouage supplémentaire à des dispositifs déjà trop complexes ?

La perspective d'un remboursement des actes des psychologues répond à la nécessité de prendre en charge, dans tous les sens du terme, la souffrance psychique. Car pour les jeunes et les familles qui n'ont pas les moyens de financer directement un suivi psychologique en libéral, le parcours d'accès au traitement de leurs difficultés psychologiques ressemble de plus en plus à un parcours du combattant et médicalise leur besoin. Ce remboursement serait une reconnaissance de la réalité des fonctions sociales et thérapeutiques des psychologues qui, dans la réalité, effectuent évaluations, suivis et psychothérapies et sont des intervenants essentiels de la santé mentale dans le domaine de la prévention ou du soin. Alors pourquoi encore un décret qui dénie les compétences d'analyse et de diagnostic en première intention pour les psychologues ?

De plus, nous déplorons que pour faire évoluer l'offre de soins face à l'augmentation de la demande, seul le renforcement du partenariat public/privé soit envisagé. Or cette évolution doit aussi advenir dans le service public. Il serait nécessaire de réformer les

fonctionnements hospitaliers en psychiatrie qui rendent de plus en plus impossible l'accès direct au psychologue. En effet, le premier accueil est de plus en plus assuré par un infirmier ou une assistante sociale qui analyse la demande, la transmet au médecin responsable qui juge à son tour s'il doit orienter le patient vers le psychologue... Dans les faits, ce mode de fonctionnement dénie au psychologue sa capacité à évaluer et à traiter toute demande directement et contribue largement à saturer les dispositifs de soins.

À un moment où le traitement des difficultés psychologiques de la population à tous les âges de la vie constitue un véritable enjeu de santé publique et où il serait fondamental que les psychologues prennent toute leur place dans l'offre de soins, ce décret, dont on pouvait attendre une ouverture, manifeste une position rétrograde et de défiance vis-à-vis de notre profession.

En tant qu'organisations syndicales, professionnelles et universitaires, nous exigeons le retrait immédiat de ce texte. Nous souhaiterions vous rencontrer rapidement afin de revenir sur cette expérimentation et afin de définir ensemble les modalités d'accueil de la souffrance psychique en étant associé à la réécriture d'un texte.

Dans l'attente de cette rencontre,

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de nos sincères salutations.

L'intersyndicale des Psychologues

FFPP

Benoit SCHNEIDER

✉ benoit.schneider@univ-lorraine.fr

Gladys MONDIÈRE

✉ gladysmondiere@yahoo.fr

SIUEERPP

Albert CICCONE

✉ a.ciccone.99@gmail.com

SNP

Jacques BORGY

✉ jacques@borgy-psychologue.info

UFMICT-CGT

Gilles MÉTAIS

✉ ufmiect@sante.cgt.fr

UNSA santé et sociaux

Roxane MEZIANE

✉ roxanemeziane@yahoo.fr

Elisabeth RAHAL

✉ elisabeth.rahamal@gmail.com

JOURNÉE DU 20 MAI 2017

« SITUATION DE CRISE À L'ÉCOLE » EN PARTENARIAT AVEC L'AFPEN ET L'ANPEC

L'actualité se fait régulièrement l'écho d'événements violents qui surviennent à l'école et dans son environnement touchent la communauté scolaire. Il peut s'agir de violences aux personnes, d'atteinte aux biens matériels, d'accident, de suicide...

Il appartient à l'institution scolaire de prendre en compte ces événements à caractère traumatique et de les gérer. Cette journée a abordé la gestion de ces situations psycho-traumatisantes.

Le 20 mai, dans un bel amphi de la Bourse du travail à Paris, plus de deux cents psychologues de toute la France sont venus écouter et participer à plusieurs présentations des activités des psychologues sur ce thème si important. Les participants se sont montrés particulièrement intéressés par les travaux et expériences tentées dans différents secteurs de l'éducation et dans des établissements aussi bien publics que privés.

La journée a bien montré le dynamisme des psychologues dans le champ de l'éducation pour apporter des solutions pragmatiques et concrètes à

des situations de crise qui, tout en se multipliant, ne restent pas sans réponse de la part des psychologues. De ce point de vue, les échanges de la dernière table ronde ont souligné les efforts importants réalisés tant par les psychologues que par les chefs d'établissement et aussi les parents, car il ne peut y avoir de réponse unilatérale aux problèmes rencontrés.

Enfin, cette journée a bien mis en lumière la nécessité d'articuler les interventions du premier et du second degré autour des prises en charge des membres de la communauté éducative. De ce point de vue, les rapports fructueux tissés avec nos collègues de l'AFPEN et bien sûr aussi de l'ANPEC se sont développés. Nul doute aussi qu'il sera possible dans un proche avenir de travailler avec d'autres partenaires comme ceux du secondaire, puisque nous sommes enfin dans le cadre d'un corps unique des psychologues dans l'Éducation nationale.

D'autres journées pourraient sans doute être réalisées sur des thèmes communs.

Jacques GARRY



INFOS FFPP

CONGRÈS FFPP 2017 MOTION DE SYNTHÈSE, VOTÉE LE 3 JUIN 2017

LE RAPPEL DE QUELQUES CONSTATS

À l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de la création de la FFPP, fêté en 2013, nous avons pu observer le chemin parcouru, réaffirmer nos valeurs et réorienter certaines de nos positions.

La FFPP offre un espace d'échange et favorise la qualification et la montée en compétence des psychologues. Elle a démontré l'articulation possible et souhaitable entre universitaires et praticiens. Elle est garante de notre représentation sur le plan européen et assure une mission d'intérêt général en continuant de financer seule les travaux de la CNCDP (*Commission nationale consultative de déontologie des psychologues*).

Les valeurs de la FFPP s'articulent autour de notre profession : de la formation à ses différents champs d'exercice, de sa défense à sa promotion. Mais les valeurs de la FFPP se construisent également sur les fondements de la déontologie, de la protection de l'utilisateur, de la représentation de la psychologie dans notre société en perpétuelle mutation.

Notre société est aujourd'hui traversée de doutes, de craintes, d'incertitudes. Les psychologues, comme tout citoyen, subissent cette société éclatée, complexe, mondialisée qui promeut

l'agir et l'avoir au détriment de l'être, en instituant la marchandisation de l'homme comme valeur cardinale. Les psychologues sont par ailleurs, de par leur fonction, confrontés de façon élective à l'expression de ces difficultés. Bien sûr, nous n'avons pas la responsabilité de remédier aux maux de notre société : c'est heureux et raisonnable. Mais de notre place nous sommes comptables de l'évolution de la profession et de son apport à la communauté par et dans le champ de nos compétences spécifiques.

Les valeurs de la FFPP peuvent se décliner de bien des manières. Les orientations arrêtées, les choix d'action retenus, dépendent à la fois des priorités de pensée que nous dégageons, des moyens humains et matériels dont nous disposons pour les mettre œuvre et de notre capacité à soutenir l'engagement de chacun. La valorisation et l'enrichissement de nos différences au service d'un projet commun pour protéger et soutenir les psychologues et la psychologie reste l'un des fondements de la FFPP.

Nourris par l'expérience de ces quatre dernières années et par le constat de certaines limites, nous avons à définir la politique de la FFPP pour les quatre ans à venir.

Les axes principaux qui peuvent organiser notre réflexion en vue de propositions d'actions peuvent se décliner de la façon suivante :

- les modalités du rassemblement et le modèle fédératif ;
- les modalités de représentation de la FFPP ;
- un équilibre ressources versus projets ;
- des engagements pour l'avenir.



QUELLES ORIENTATIONS POSSIBLES POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Les modalités du rassemblement et le modèle fédératif

Le rapport aux organisations

Concernant les organisations, nous l'avons vu, la FFPP n'a pas réussi à rassembler en son sein toutes les organisations françaises. Bien qu'elle continue toujours à affilier de nouvelles organisations, elle ne peut prétendre aujourd'hui les fédérer toutes. Nous réaffirmons donc ici la nouvelle orientation dégagée lors des 10 ans de la FFPP : la FFPP poursuivra sa participation au mouvement de rassemblement de la profession. Cependant elle ne transigera pas son indépendance avec une quelconque organisation ou groupement d'organisations. Elle nouera autant que de besoin des alliances avec toute organisation qui poursuivrait un même objectif qu'elle, et/ou défendrait l'intérêt général de la profession.

La FFPP poursuivra sa volonté de rassembler en intégrant en son sein des nouvelles organisations qui poursuivent le même objectif fédératif. Elle intégrera différentes structures et différents collectifs sans gommer leurs spécificités, ce qui permettra d'enrichir progressivement la réflexion de l'ensemble du collectif. Il s'agira de prendre en compte les nouvelles formes de représentation et de participation adaptées à un monde associatif en évolution (cf. tarif de groupe « petit collectif », par exemple).

Le modèle fédéral pourrait ne pas être le plus opérant aujourd'hui. Un groupe de travail doit être pensé afin d'ouvrir le débat sur cette question avec les adhérents et faire une proposition lors du CAF d'hiver 2018.

Le rapport aux adhérents

Nous devons viser à ce que le nombre d'adhérents augmente de manière pérenne et que la FFPP soit de plus en plus représentative de la profession.

Les psychologues adhérents actifs, dont l'engagement est fiable et durable, qui participent à plus ou moins grande échelle à la défense et à la promotion de la profession, ne serait-ce que par une cotisation renouvelée et parce qu'ils sont conscients de la nécessité de s'organiser, doivent être confortés dans leur démarche.

Les psychologues dont l'intérêt répond à une opportunité ponctuelle (journée d'étude, formation, etc.) et à un bénéfice immédiat, ou les psychologues qui ne renouvellent pas leur adhésion, doivent

faire l'objet d'une attention spécifique sous-tendue par une sensibilisation accrue à la dimension d'engagement et d'identité de la profession d'une part, et par un accompagnement incluant des prestations davantage repérées d'autre part. Il sera nécessaire d'étudier les demandes exclusives de prestations de services (éventuellement dans leur nombre) afin d'adapter réponse et facturation.

Il apparaît important d'avoir une réelle connaissance des modalités d'inscription des adhérents (état des lieux des adhérents depuis la création), afin de promouvoir la profession comme valeur d'adhésion et de différencier les différents niveaux d'engagement : de l'adhésion au militantisme.

Les modalités de représentation de la FFPP

La représentation institutionnelle nationale

La FFPP prendra toute sa place pour représenter les psychologues et la psychologie devant les ministères, les instances de tutelle et les employeurs. Pour l'ensemble des dossiers concernant les psychologues ou la discipline dans les champs de la formation initiale, de la santé, de l'éducation, du travail (par exemple : lien diplôme-titre, autisme, radicalisation, statut des psychologues à l'hôpital, à l'Éducation nationale, souffrance au travail...), les actions seront envisagées sous l'angle du respect et de la défense de la déontologie, de la pluralité des pratiques et des orientations théoriques, et de la défense du titre unique.

Elle visera à tenter de réduire la dispersion de la représentation institutionnelle et les liens internes à la profession au profit d'une représentation institutionnelle externe en recherchant des partenariats avec les organisations associatives et syndicales auprès d'instances gouvernementales ou publiques susceptibles de nous apporter une plus-value, soit en termes de reconnaissance de la profession, soit en termes de conditions améliorées d'exercice.

Pour soutenir cet objectif, nous mettrons en place une commission de réflexion ad hoc, afin de proposer des pistes de modalités de relations avec les autres organisations, et de plans d'actions susceptibles de faire bouger la situation et de déboucher sur une plus grande efficacité des représentants de la profession, universitaires et praticiens. Cette commission sera composée de volontaires, en veillant à ce qu'y soient présentes des personnes ayant une connaissance du passé et de ses erreurs, et des jeunes générations prêtes à en sortir.

La représentation institutionnelle européenne

Afin d'éviter que l'EFPA soit par assimilation rejetée comme peuvent l'être les instances européennes, nous chercherons à ce que celle-ci réoriente ses activités dans le sens d'un plus grand soutien et appui aux politiques nationales de ses membres (orientation à faire voter en congrès de l'EFPA).

Dans son esprit de partenariat, la FFPP étendra la possibilité offerte aux autres organisations de participer aux travaux européens par son truchement.

La FFPP devra travailler à une meilleure visibilité de la psychologie et des psychologues en France et dans le paysage international de la profession et de la discipline, notamment être force de propositions dans les actions de l'EFPA (par exemple, renforcement de nos partenariats pour enrichir notre représentativité).

Un équilibre ressources versus projets

L'hypothèse de la dissociation de l'activité fédérative de l'activité de formation

La question du développement du modèle EPEP pose d'une part la question des moyens dont dispose le siège, d'autre part celle du modèle structurel adapté à notre développement : la FFPP doit-elle dissocier clairement son activité d'information et d'échange qui relève de sa mission fondamentale, de l'activité de formation continue qui constitue une mission secondaire ? Doit-elle donner indépendance à la structure de formation continue ayant pour finalité un appoint de ressources financières pour la FFPP ? Une réflexion de faisabilité devra s'engager en ce sens.

Information et communication

La FFPP privilégiera les actions d'information et de promotion de la profession avec des supports adaptés, innovants. Elle contribuera au débat national par sa réflexion sur les problématiques sociétales.

La FFPP s'emploiera via ses coordinations régionales, ses associations nationales et régionales, à favoriser les échanges et les informations entre des psychologues à l'interne de la fédération, auprès des psychologues au plan national, auprès des institutions et auprès d'un plus large public au plan national, enfin vis-à-vis de nos partenaires européens au sein de l'EFPA (de même que la communication en provenance de l'EFPA devra être mieux « visibilisée »).

La FFPP développera une communication pour être mieux reconnue en tant que source de référence à destination des psychologues, des étudiants, du public, des institutions, en particulier par l'amélioration de son site, et de nouveaux moyens de communication.

Des engagements pour l'avenir

Soutenir et stabiliser le fonctionnement de la FFPP

→ Le fonctionnement interne

La FFPP cherchera à améliorer la communication interne entre ses instances par des outils spécifiques visant les relations entre BF - BFE - CAF - adhérents.

Elle visera à pérenniser l'équilibre de fonctionnement interne reposant à la fois sur le travail des chargés de missions et groupes thématiques, des



coordinations régionales et des associations membres (par exemple, actions des régions, co-charge de mission régions, réorganisation des charges de mission reposant sur des groupes de travail, liens aux collectifs associatifs et petits collectifs...).

→ La vie des régions

Les régions sont une richesse essentielle de la FFPP, il apparaît majeur de les soutenir. La FFPP renouvellera le poste de chargé de mission régions qui aura la responsabilité de suivre et de coordonner l'ensemble des activités dans ce domaine. Un des objectifs sera notamment la création d'outils en direction des régions : mallette d'installation régionale, livret d'accueil du nouvel adhérent, fiches techniques thématiques (« Comment organiser une journée d'étude ? », modèle de budget prévisionnel...).

→ La politique financière de la FFPP

L'ensemble des actions revendiquées ou souhaitées par la FFPP requiert des moyens humains, matériels et financiers. Pour permettre un fonctionnement pérenne sur le long terme, la FFPP doit équilibrer ses recettes au regard des besoins de son développement. Il est par conséquent nécessaire de diversifier et multiplier nos sources de financement afin de sécuriser son budget. Mais nous devons être vigilants quant aux choix à opérer :

- la FFPP offre aujourd'hui de nombreux services gratuits (*Fédérer*, forum...), et il s'avère aujourd'hui indispensable de faire le point sur ces investissements chronophages et financièrement coûteux quant aux retours en termes d'engagement. Ainsi, à terme, il nous faut réfléchir cette offre en fonction du niveau d'engagement ;
- la FFPP, de par sa structure associative, n'a pas vocation à devenir une structure commerciale, ce qui pourrait avoir pour conséquence un dévoiement de ses valeurs et missions fondatrices.

Cette diversification de ressources financières pourrait s'illustrer de la manière suivante : revenus des cotisations individuelles et organisationnelles, formation continue, mécénat, journées d'études, subventions publiques. Nous rechercherons de nouvelles ressources, mais toute modalité nouvelle de financement fera l'objet d'un examen par le CAF pour assurer la vigilance mentionnée.

→ Le fonctionnement du siège

La FFPP s'engage à soutenir le fonctionnement stable et fluide du siège. Pour la mandature 2017-

2021, des changements essentiels doivent être anticipés (départ en retraite de notre responsable du siège) puis mis en œuvre de manière à assurer la pérennité de la partie contractuelle du fonctionnement fédératif. L'évolution du siège doit conforter la qualité d'accueil et la connaissance du métier qui le caractérise et doit pouvoir porter avec encore plus de dynamisme les nouveaux services proposés par la FFPP. Dans ce sens, le profil de poste de responsable du siège pourra être repensé en fonction des besoins de la FFPP (en tenant compte des besoins de communication) qui ont évolué depuis sa création, en particulier depuis la dernière mandature. L'engagement d'une comptable, à temps partiel, puis à temps complet, lors de la précédente mandature, a contribué à la professionnalisation du siège dans son champ. Dans ce sens, la comptable va suivre une formation dans le cadre de la formation continue.

Au fur et à mesure de son développement et de l'accroissement de ses ressources financières, la FFPP visera à consolider et si besoin à étendre les postes actuels. Ce processus d'accroissement de la professionnalisation passera par un travail de structuration et d'organisation interne qui permettra :

- d'améliorer la gestion interne des ressources (militants, commissions, fonction support du BF, relations avec les partenaires et institutions, ressources financières...);
- d'optimiser le déploiement des ressources et d'en tirer des bénéfices ;
- de promouvoir les campagnes d'adhésion ;
- de gagner en efficacité et réactivité dans cette société mouvante qui bouscule notre profession ;
- de répondre aux questions des fonctions et missions de la FFPP et des connexions avec les différentes commissions nationales et européennes ;
- d'affiner les cibles des différentes communications à mener pour la promotion de la FFPP et de la profession.

Le projet de création d'un poste (salaire) de chargé de communication (centré sur la communication interne et externe avec des compétences tant techniques que stratégiques) sera dûment examiné. Le chargé de communication devra avoir une connaissance profonde de notre profession et de ses enjeux, ainsi qu'une connaissance des possibilités marketing en restant fidèle au code de déontologie des psychologues et aux valeurs de la Fédération.

Développer une campagne nationale de revalorisation salariale et favoriser l'emploi

La FFPP se mobilisera pour améliorer les conditions d'exercice des psychologues. Compte tenu des forces dont elle dispose, elle posera pour objectif, par exemple de l'année 2019, d'organiser avec les coordinations régionales, les organisations professionnelles, éventuellement les syndicats et les universités, une véritable campagne d'information nationale auprès du public dans l'idée de promouvoir une reconnaissance salariale des psychologues. La communication sera élaborée dans le cadre d'un groupe de travail à partir d'idées innovantes et créatrices.

Redéfinir la formation des psychologues par la promotion du niveau de qualification en formation initiale et continue

Un consensus a progressivement émergé au sein de la profession sur la nécessité de mettre à plat la question de la formation des psychologues. La sélection, les stages et la durée de la formation sont les principaux objets de discussion. Compte tenu, d'une part de l'élévation générale du niveau de qualification des professionnels (infirmiers, enseignants...), d'autre part, de l'ajustement indispensable du contenu de formation des psychologues (sur le versant professionnalisation), il apparaît pertinent de penser un allongement du cursus de formation des psychologues. Cet allongement doit s'articuler à une réelle sélection, de manière à offrir un haut niveau de qualification et de professionnalisation des psychologues.

La FFPP mènera des actions de concertation et de réflexion autour de la formation initiale, de la défense et des évolutions possibles du statut et du titre, notamment en renforçant la présence de la FFPP comme force de proposition sur ces aspects auprès des différents ministères concernés.

Elle mènera des actions visant le renforcement de la qualité de la formation, en soutenant les démarches

qui visent la consolidation de son niveau de reconnaissance.

Elle entamera des négociations avec le ministère et les organisations professionnelles qui ont la même orientation qu'elle en vue d'une redéfinition du cursus de formation des psychologues. Cette négociation s'articulera autour des principes suivants : garantir une formation généraliste et multi-référentielle en début de cursus et une spécialisation référentielle, sectorielle en fin de cursus. Les trois années de licence doivent servir de base généraliste et de tronc commun à tous les psychologues. La licence doit permettre complémentarément d'assurer une culture psychologique à des métiers diversifiés (travailleurs sociaux, enseignants...). La durée totale de formation pour accéder au titre doit s'étaler sur une période d'au moins six ans (en fonction des réglementations ministérielles et des négociations) et devra intégrer des critères précis (réalisation de stages courts de découverte et d'observation ; réalisation d'un stage long en responsabilité, rémunéré, en vue de la délivrance du titre professionnel, incluant un dispositif de guidance/supervision de type Europsy dans le cursus de professionnalisation, et comprenant une formation à la recherche).

La FFPP soutiendra la formation continue par les psychologues et pour les psychologues par la poursuite et la promotion des EPEP en favorisant les actions qui développent les capacités de recul et d'élaboration déontologiques des psychologues, qui complètent la formation initiale quelles que soient leurs pratiques ou leurs orientations.

Elle soutiendra les réflexions et le partage de pratiques par des *Entretiens de la psychologie* repensés, reposant désormais sur un modèle décentralisé, et par les *Journées d'études nationales* autour de thématiques transversales à développer et organiser autour d'une charte globale des *Journées de pratiques professionnelles* (JPP) de la FFPP.

Promouvoir l'objectif de réglementation de la déontologie

La FFPP poursuivra de défendre la déontologie de la profession par :

- le soutien au code actualisé ;
- le soutien de la commission indépendante reconnue par la profession : la CNCDP ;
- la mise en œuvre et le déploiement de l'instance interne CORELI ;
- le travail partenarial pour que l'ensemble de la profession se dote d'un système cohérent et réglementaire de déontologie.





EN RÉGIONS

FORMATION AGAP RÉGION PACA

La coordination régionale FFPP-PACA a le plaisir de vous annoncer qu'elle organise à NICE une nouvelle formation **AGAP (Animateur de groupes d'analyse des pratiques)** qui se déroulera sur deux sessions, les 15, 16, 17 novembre et 6, 7, 8 décembre 2017.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès du siège de la FFPP :

✉ secretariat@ffpp.net

☎ 09. 86.47.16.17. (numéro non surtaxé)

Le nombre de places est limité !

NOUVEAU BUREAU POUR VOTRE COORDINATION FFPP BRETAGNE

Suite à notre Assemblée générale régionale du 27 mai dernier, qui a vu se retrouver un certain nombre d'adhérents, et de nouveaux « futurs adhérents », un tour des projets a pu se discuter et s'élaborer pour notre région.

Un nouveau bureau s'est mis en place, composé de 8 personnes et se trouve prêt à se mettre au travail pour développer et faire reconnaître notre profession et notre discipline, dans le respect de notre code de déontologie.

Les membres de ce nouveau bureau se réuniront bientôt pour se répartir les tâches, mais d'ores et déjà notre trésorière, Marie BOSCHAT, gardera son poste. Une nouveauté pour notre région : Morgane DECREÉ garde sa fonction de présidente de la région, mais partagera cette responsabilité avec Madeleine LE GARFF. Cette co-présidence permettra, entre

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie



Vous trouverez toutes les modalités et informations nécessaires sur le site EPEP :

🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/agap-b>

autres, que Morgane continue son travail avec les instances extérieures (ARS, Université, etc...) ou elle commence à être bien repérée et connue, tandis que Madeleine s'occupera du « développement » de la FFPP et de l'organisation de notre région afin que chaque adhérent soit entendu et puisse prendre part à ce développement, en lien avec la FFPP nationale.



GRAND EST

Suite à un questionnaire que nous avons diffusé en ligne, la Coordination régionale Grand Est organise prochainement deux formations à Nancy :



- **Les écrits professionnels du psychologue** du 20 au 22 novembre 2017, cette formation sera assurée par Céline Parisot.

Le psychologue est amené à rendre compte de sa pratique et pour cela il produit des écrits : exercice complexe car traversé par des enjeux déontologiques, éthiques, juridiques, et subjectifs. Tous ces aspects seront questionnés et étudiés au cours de cette formation.

Programme de la formation et documents d'inscriptions disponibles à l'adresse :

🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/les-ecrits-professionnels-du-psychologue>



- **Victimes de traumatismes : quel diagnostic, quels soins ?** du 5 au 7 février 2018, cette formation sera assurée par Karin Teepe.

Si la prise en charge psychologique des personnes victimes de traumatisme est une situation fréquemment rencontrée par le psychologue, elle n'en demeure pas moins délicate à mettre en œuvre. Ces trois journées aborderont de manières très complètes les spécificités de ces prises en charge.

Programme de la formation et documents d'inscriptions disponibles à l'adresse :

🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/victimes-de-traumatismes>

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Si vous n'avez pas eu le temps ou pas eu le lien, n'hésitez à aller le remplir à l'adresse :

🌐 <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScIn-wryTTqbyqnyRY63Vqnl64UP4Re4cmcAFC6dLXHpd11tQ/viewform>

Contact : ✉ lorraineffpp@gmail.com

CONFÉRENCE FRANCHE COMTÉ

L'Association des psychologues de Franche-Comté (APFC) poursuit son cycle sur les médiations thérapeutiques et organise une conférence d'**Anne Brun** (Professeure à l'Université Lyon 2 Lumière et directrice du centre de recherche en psychopathologie et psychologie clinique CRPPC), le **jeudi 5 octobre 2017** (à partir de 20h30, Salle Proudhon à Besançon) à propos **des médiations thérapeutiques**.

Au plaisir de vous y retrouver.

A.P.F.C.



Association des psychologues de Franche-Comté

🏠 Centre municipal Sancey, 27, rue de Sancey
25000 Besançon

☎ 06.40.22.65.00.

✉ assopsy.fcomte@laposte.net

🌐 <http://assopsy-fcomte.blogspot.fr/>

CONGRÈS EFPA

15TH EUROPEAN CONGRESS OF PSYCHOLOGY AMSTERDAM, 11-14 JULY 2017

Welcome to the 15th European Congress of Psychology, Amsterdam, 11-14 July 2017

We are delighted to welcome you to Amsterdam, the fascinating and inspiring capital of The Netherlands.

This 15th EFPA European Congress of Psychology is a joint effort between the Dutch Association of Psychologists (NIP) and the Belgian Federation of Psychologists (BFP).

Within the main theme of Psychology addressing Society's greatest Challenges, the Scientific Committee has chosen five thematic tracks:

- life changing events; migration, integration, adaptation ;
- organising effective psychological interventions ;
- strengthening society's resilience; prevention and early intervention ;
- promoting excellence and stimulating labour market participation ;
- technology and changing behaviour such as Internet interventions, mobile health, brain research.

<https://psychologycongress.eu/2017/>



APRÈS L'ORAGE. PARLER DES ATTENTATS AUX ENFANTS

Texte: H. Romano

Illustrations A. Day

Album: 40 pages

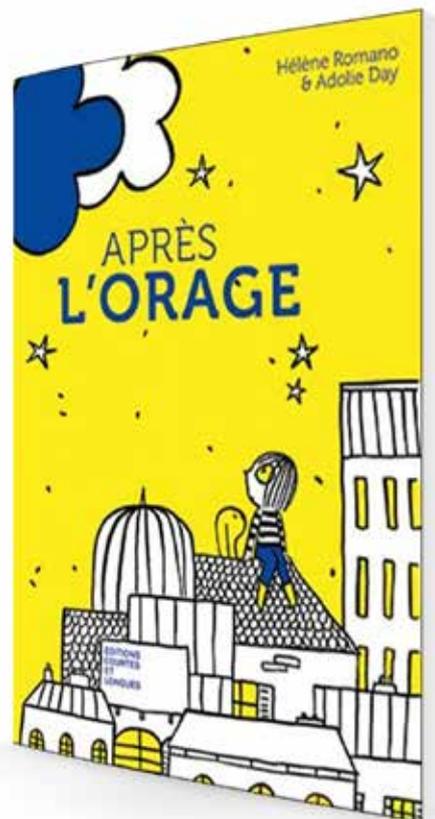
Tranche d'âges: 3 années et plus

Éditeur : Éditions courtes et longues

Année: mai 2016

Le 13 novembre 2015 une série d'attentats à Paris faisait 130 morts et près de 10 000 impliqués (proches endeuillés ; proches des blessés et des personnes en situation d'urgence vitale ; impliqués psychologiques ; habitants des quartiers concernés).

Pour les enfants, ces événements ont été vécus avec d'autant plus de violence que toute leur vie quotidienne s'est trouvée bouleversée. Non seulement leur quotidien a été bouleversé mais surtout leurs parents et les adultes censés prendre soin d'eux (nourrices, éducateurs, enseignants), ont subitement profondément changé. Contrairement à ce qui est trop souvent pensé, les enfants (surtout les plus jeunes) ne sont pas épargnés par les effets des événements traumatiques et les études de suivi nous permettent de savoir combien il est essentiel de leur parler et de mettre des mots sur ce qu'ils vivent. Autrement ils se construisent avec ce ressenti de frayeur et la crainte d'être seuls au monde. Mais comment leur parler du chaos ? Comment leur expliquer que la mort est venue s'imposer brutalement un vendredi soir dans des lieux de vie ? Comment leur dire que des hommes peuvent tuer d'autres hommes au nom d'une idéologie ? Comment les rassurer et leur permettre de retrouver confiance en l'adulte et en l'avenir ? Cet album répond à une demande directement formulée par des parents et des professionnels ne sachant pas comment aborder ce sujet avec leurs enfants ; aucun ouvrage



consacré spécifiquement aux attentats n'existant. Il s'est construit à partir de mots d'enfants exposés aux événements traumatiques de novembre 2015, pour permettre de traduire de ce que les enfants ressentent et non de ce que les adultes imaginent de leur vécu. L'objectif de ce livre à visée pédagogique et dimension résiliente, est de servir de médiateur entre l'enfant et son parent (ou tout adulte en lien avec un enfant). Il est un objet transitionnel, c'est-à-dire ce support entre des faits incompréhensibles et leur mise en sens.

Il est surtout un objet de vie où grâce à la délicatesse des illustrations d'Adolie Day, les ressentis les plus violents peuvent s'exprimer et où l'enfant peut, avec ses proches, reconstruire un sentiment de sécurité et de protection.

Hélène ROMANO est docteur en psychopathologie,

spécialiste des traumatismes de l'enfant. Sa grande expérience et ses interventions nombreuses dans des contextes différents (médias, hôpitaux, écoles...) en font un interlocuteur précieux. Elle sait se mettre à la portée de tous en expliquant des choses complexes avec des mots simples. Elle a répondu à beaucoup d'interviews à la suite des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, afin de montrer aux parents comment parler à leurs enfants. C'est en partie pourquoi elle a

imaginé cette histoire simple et délicate qui permet de dépasser l'angoisse, ensemble. Une fois son diplôme d'Arts Appliqués en poche, Adolphe DAY se partage entre l'édition d'objets, la mode, la publicité et les albums jeunesse. Elle arrive à un équilibre parfait entre le dynamisme de sa ligne, précise, maîtrisée et rassurante, et ses couleurs, simples, pures mais puissantes.

PERVERS NARCISSIQUES. COMPRENDRE DÉJOUER SURMONTER

André SIROTA
Distribution : Hachette Livre
Année : février 2017
Prix : 31,90 €

Depuis le travail de Paul-Claude RACAMIER sur les pervers narcissiques en institution, la ligne de crête entre narcissisme de vie et narcissisme de mort dessinée par André GREEN, la maladie d'idéalité dépeinte par Janine CHASSEGUET-SMIRGEL, le harcèlement moral au quotidien décrit par Marie-France HIRIGOYEN, nombre d'auteurs ont exploré la perversion narcissique, notamment dans les couples, avec Alberto EIGUER.

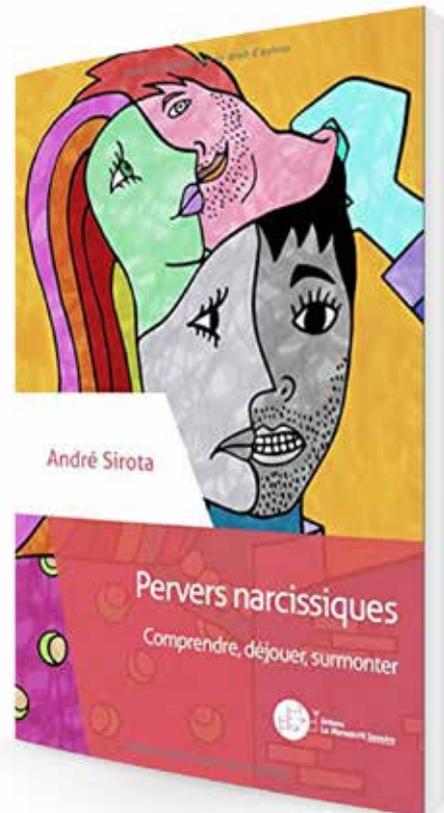
On use et abuse de la désignation de pervers narcissique. Le lecteur trouvera ici des pistes pour s'y retrouver. N'est pas pervers narcissique qui veut. Des conduites défensives qui font penser à la perversion narcissique ne font pas de vous un pervers narcissique mais renseignent peut-être sur un environnement dans lequel vous êtes pris et auquel vous pouvez finir par contribuer malgré vous.

L'originalité de cet ouvrage tient des lieux d'intervention et d'observations cliniques où son auteur s'est trouvé. Pour élaborer cette œuvre, il s'est appuyé sur son engagement aux côtés de groupes et d'organisations et auprès de leurs membres, lorsque ceux-ci se sont vus confrontés à des interlocuteurs qui ne savent parler que pour dénigrer ou délégitimer, avec une diabolique habileté parfois.

Sous l'empire d'un besoin irrésistible de se repaître en dépouillant l'autre ou l'objet de toute qualité, ces protagonistes ne savent se valoriser qu'en

dévalorisant. L'apogée de leur perverse jubilation n'est atteinte que lorsqu'ils sont parvenus à rendre les membres d'un groupe entier complices de leur soumission à l'inacceptable. On ne sort pas indemne de sa participation involontaire à une dérive groupale perverse ; on ne s'en rend parfois compte que longtemps après coup. Ceux qui ne sont pas subjugués disent de ces protagonistes destructeurs qu'ils sont de grands pervers, des pervers de société.

Les situations ici mises en scène peuvent évoquer bien des violences ordinaires ; elles sont éclairées par des élaborations théoriques de la perversion narcissique ; quant aux phénomènes de groupe qu'elle peut induire, ils sont rendus perceptibles par leur description. Des pistes théorico-pratiques et cliniques sont données pour son endiguement. Elles peuvent aider psychiquement les victimes et les témoins en souffrance face à de tels interlocuteurs ;



elles leur permettent de s'engager dans la réparation de leurs assises narcissiques vitales et la restauration de leur dignité.

Par le patient travail d'écriture qui les a produits, les dix récits de situations sociales soumises à l'attention du lecteur sont des fictions ; en ce sens qu'elles sont

construites à partir d'observations multiples où l'on aperçoit la perversion narcissique en action. Cependant, une fiction peut renseigner bien davantage sur la réalité que le regard de l'immédiat que l'on porte sur celle-ci, car il n'est pas évident de voir ce qui est.

SE DOPER POUR TRAVAILLER

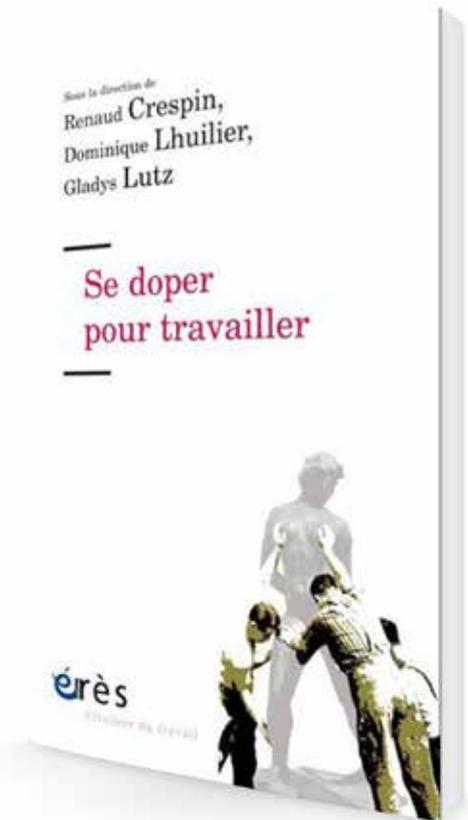
Sous la direction de **Renaud CRESPIN,**
Dominique LHUILIER, Gladys LUTZ
Collection **Clinique du Travail**
Éditeur : **éditions Erès**
Année : **avril 2017**
Prix **18 euros**

Du fait des transformations du travail (intensification, individualisation, précarisation...), nombreux sont ceux qui utilisent des substances psychoactives pour être en forme au bureau, traiter des symptômes gênants ou encore pour se détendre après une journée difficile. Devant ces nouveaux usages et la multiplication des produits utilisés (alcool, tabac, amphétamines, cannabis, cocaïne, héroïne, caféine, psychostimulants, analgésiques, médicaments psychotropes), les auteurs, universitaires, chercheurs, syndicalistes et acteurs du soin et de la prévention s'attachent à comprendre les fonctions de ces consommations en milieu de travail.

Pour eux, il est aujourd'hui important de se déprendre des représentations sociales qui externalisent les sources du problème, comme les jugements moraux, et d'engager un travail réflexif sur les actions et les pratiques concrètes.

Alors que les politiques publiques tendent à prescrire ou interdire, cet ouvrage ancre la prévention des addictions dans l'analyse du travail réel et des usages tels qu'ils existent et non tels qu'ils sont fantasmés. Il met à l'épreuve de la recherche et de l'action les liens multiples entre travail, santé et usages de substances psychoactives qui peuvent être, dans certaines conditions, des instruments de la production et prévenir d'autres risques au travail.

Renaud CRESPIN est chargé de recherche CNRS au CSO (UMR 7116), Paris. Politiste et sociologue, ses recherches interrogent les processus d'instrumentation de l'action publique dans les domaines de la santé et de l'environnement et la circulation des expertises et des techniques



biologiques (dépistage, sélection des donneurs de sang) dans différents espaces d'activités (don du sang, lutte contre le SIDA, prévention routière, lutte contre les drogues, travail). Auteur de plusieurs articles et chapitres d'ouvrage sur ces sujets, il a codirigé *Les frontières de l'expertise* (Presses universitaires de Rennes, 2010).

Dominique LHUILIER est professeure émérite au Centre de recherche sur le travail et le développement (CNAM), Paris. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur la problématique santé et travail. Elle a publié de nombreux ouvrages dont *Placardisés* (Seuil, 2002), *Cliniques du travail* (Erès, 2006), *Qualité du travail qualité au travail* (s/dir, Octarés, 2014) et *Que font les 10 millions de malades ?* (avec A.M. Wasser, Erès, 2016).

Gladys LUTZ est ergonome, attachée temporaire d'enseignement et de recherche et doctorante en psychologie du travail au CNAM. Ses recherches portent sur les interrelations entre le travail et les usages de psychotropes et sur l'apport de la clinique du travail pour la prévention de ces

relations. Elle est présidente de l'Association Addictologie et travail (Additra). Elle a dirigé avec Pierre ROCHE le numéro 21 de la Nouvelle revue de psychosociologie, « Faire avec les drogues. Quelles interventions ? » (Erès, 2016).

EXPERT EN VISAGES. SOMMES-NOUS PROGRAMMÉS POUR RECONNAÎTRE LES VISAGES ?

Jean-Yves Baudouin

Collection : Sciences cognitives

Éditeur : Presses Universitaires de Grenoble

Année : Janvier 2017

Prix : 24 euros

Expert en visage, nous le sommes tous : chacun d'entre nous est capable de reconnaître et de mémoriser des milliers de visages. Mais quel est le processus cognitif à l'œuvre, qui fait que le nourrisson est capable de reconnaître le visage de sa mère ? Selon quels phénomènes, dès le plus jeune âge, le visage prend-il une telle importance ? Sommes-nous programmés génétiquement à reconnaître les visages ou est-ce lié à un apprentissage ? Quelles sont les pathologies qui ont un impact sur la reconnaissance du visage ?

À travers ce livre, l'auteur fait une synthèse des recherches sur le visage, qu'il aborde sous les aspects à la fois cognitifs et neuropsychologiques. Il s'intéresse également aux pathologies comme l'autisme ou la schizophrénie, dans lesquelles la reconnaissance du visage via nos interactions sociales ne se fait pas correctement.



Jean-Yves BAUDOUIN est maître de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté de Dijon où il enseigne la psychologie cognitive. Il travaille sur le traitement de l'information faciale en adoptant une approche cognitive, neuropsychologique et développementale.

7ÈMES ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE
“LA PLACE DES PSYCHOLOGUES
ENTRE CRISES ET CULTURES”



LES ENTRETIENS
DE LA PSYCHOLOGIE

Université Lille 3, du 19 au 21 octobre 2017

WWW.LESENTRETIENSDELAPSYCHOLOGIE.FR



PROGRAMME PROVISOIRE EN DATE DU 26 JUIN 2017

Actualisation à paraître sur le site des Entretiens <https://lesentretiensdelapsychologie.fr/>

CONFÉRENCES ET SÉANCES PLÉNIÈRES

Laurent Bègue

Professeur de psychologie sociale, Université Grenoble Alpes.

Violences et systèmes cognitifs

Fehti Ben Slama

Professeur de psychopathologie clinique, Université Paris Diderot, Psychanalyste.

La radicalisation comme symptôme

Roland-Ramzi Geadah

Psychologue et historien spécialisé dans la recherche juridique et interculturelle, enseignant universitaire de philosophie morale et directeur du C.I.C.E.R.F. (Champs-sur-Marne).

Dédale et Heinz devant la tour de l'esthète Défis actuels et embarras éthiques en psychologie

Daniel Mellier

Professeur émérite de psychologie du développement de l'enfant, Université de Rouen Normandie.

Éducation inclusive et technologie numérique Les psychologues au cœur de l'innovation

Lisa Ouss

Pédopsychiatre à l'hôpital Necker-Enfants malades – Paris, Docteur en psychologie.

Des neurosciences à la psychanalyse. No man's land, opportunités, ou complémentarisme ?

Table ronde FFPP

Psychologues et organisations. Les enjeux de la déontologie

SYMPOSIA

→ Éducation

Les familles homoparentales : des modèles culturels en crise pour les familles et pour les psychologues

Du regard évaluatif à l'évaluation des dynamiques interactionnelles en contexte homoparental : une approche clinique des alliances familiales

- 🔗 Aurélie Leport, Doctorante en psychologie, Université de Liège,
- 🔗 Salvadore d'Amore, Professeur de psychologie, Université Libre de Bruxelles.

Familles homo- et hétéro-parentales ayant eu recours aux méthodes de procréation médicalement assistées : observation des comportements parentaux tournés vers le bébé à 4 mois

- 🔗 Bérengère Rubio, IFSTTAR Versailles,
- 🔗 Kate Ellis-Davies, Université Nottingham Trent,
- 🔗 Alice Winstanley, Université de Cambridge,
- 🔗 Susan Golombok, Université de Cambridge,
- 🔗 Olivier Vecho, Université Paris-Nanterre,
- 🔗 Martine Gross, CeSor- CNRS-EHESS, Henry Bos, Université d'Amsterdam,
- 🔗 Loes Van Rijn-van Gelderen, Université d'Amsterdam,
- 🔗 Michael E. Lamb, Université de Cambridge.

L'adoption par les familles homoparentales : bilan et perspectives

- 🔗 Benoît Schneider, Professeur de psychologie, Université de Lorraine,
- 🔗 Olivier Vecho, Maître de conférences en psychologie, Université Paris-Nanterre.

Homoparentalité(s) et confrontation à la discrimination : quel abord dans la littérature jeunesse ?

- 🔗 Olivier Vecho, Maître de conférences en psychologie, Université Paris-Nanterre,
- 🔗 Benoît Schneider, Professeur de psychologie, Université de Lorraine.

Psychologues de l'Éducation nationale, les enjeux d'un nouveau statut

👉 Intervenants invités : **AFPEN** - Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale et **ACOP** - Association des conseillers d'orientation-psychologues de France

Éducation et prises en charge institutionnelles

Trouver sa place dans le milieu scolaire : L'accompagnement d'enfants par le psychologue avec l'Épreuve des Trois Arbres et le Cahier de l'Arbre

👉 **Annie Vigneron**, Psychologue de l'Éducation nationale, Docteur en psychologie (49).

Déracinés des ailes. Plaidoyer pour la mise en sujet de l'objet d'étude : l'enfant

👉 **Virginie Tchemodanov**, Psychologue CAMSP (57).

Pratiques des MDPH : bilans et suivis neuropsychologiques, état des lieux

👉 **Mathilde Desdomaines**, Psychologue spécialisée en Neuropsychologie, Centre Médical et Pédagogique pour Adolescents de Neufmoutiers-en-Brie (77),

👉 **Gwendoline Degouve**, Psychologue spécialisée en Neuropsychologie, Hôpital Intercommunal du Haut-Limousin (87),

👉 **Mathilde Muneaux**, Psychologue spécialisée en Neuropsychologie et Docteur en Psychologie, activité libérale, SESSAD et IME de l'ADAPEI (04).

Prendre appui sur une culture de la collaboration école-famille pour anticiper et prévenir les difficultés scolaires (Symposium parrainé par *La Revue de Psychoéducation*)

Des bienfaits de la relation enseignant-élève : adolescents vulnérables et enseignants impliqués affectivement

👉 **Maël Virat**, Chercheur, École nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse.

L'implication des parents ayant un enfant avec un TSA dans le processus décisionnel à l'école

👉 **Carole Sénéchal**, Professeure associée au département de psychologie de l'Université de Montréal et Professeure à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Le potentiel intellectuel, une variable incontournable de la réussite scolaire

👉 **Serge Larivée**, Professeur, École de Psychoéducation, Université de Montréal, Rédacteur en chef de la Revue de Psychoéducation.

Sentiment de compétence, implication parentale dans la scolarité de l'enfant et performances scolaires : approche multidimensionnelle auprès des mères et des pères

👉 **Youssef Tazouti**, Professeur de psychologie, Université de Lorraine et ESPE de Lorraine.

Enfants orphelins : entre risques de crise et culture du non-dit

Les jeunes orphelins en France : combien sont-ils ? Qui sont-ils ?

👉 **Cécile Flammant**, Doctorante en démographie, INED,

👉 **Sophie Pennec**, Chercheure en démographie, INED.

Appréhension juridique de l'orphelin

👉 **Kassia Pichanick**, Avocate au barreau de Lyon.

École « capacitante » et scolarité « soutenable » d'élèves devenus orphelins précocement : impact, pratiques et logiques d'action

👉 **Sylvain Kerbourc'h**, Docteur en sociologie, EHESS.

Sentiment d'efficacité personnelle à l'école chez des enfants orphelins d'un parent

👉 **Jérôme Clerc**, Professeur de psychologie, Université Grenoble Alpes, LPNC UMR CNRS 5105.

L'école, support possible de résilience des enfants orphelins

👉 **Hélène Romano**, Psychologue, Docteure en psychopathologie HDR, INSERM.

Jouer pour apprendre et apprendre à jouer, apport de l'autorégulation à la compréhension des apprentissages effectifs par des jeux

Le jeu et l'apport du ludique dans le développement de l'enfant : intérêt pour les interventions du psychologue

👉 **Anne-Sophie Lassalle**, Maître de conférences en psychologie, Université de Lille, PSITEC EA4072.

Intérêt de l'ESDM pour aider des enfants avec autisme à apprendre à jouer, quel soutien à l'autorégulation ?

👉 **Sophie Champenois**, Psychologue au Centre de Ressources Autisme Nord-Pas de Calais-Picardie.

L'apprentissage de l'habileté spatiale de décentration par le jeu en enseignement ordinaire et spécialisé : comparaison des performances et des processus de régulation impliqués

🔗 **Hursula Mengue-Topio**, Maître de conférences en psychologie, Université de Lille, PSITEC EA4072,

🔗 **Natacha Duroisin**, Docteure en psychologie, Institut National d'Administration Scolaire de Belgique et Université de Lille, PSITEC EA4072.

Intérêt des jeux coopératifs en petits groupes hétérogènes pour soutenir les apprentissages mathématiques à l'école élémentaire, implication des processus d'autorégulation et des fonctions exécutives

🔗 **Agnès Gouzien-Desbiens**, Maître de conférences en psychologie, ESPE-LNF, PSITEC EA4072.

➔ Santé

Cadres et contextes de soins

L'impact du contexte sociétal face à la problématique des violences conjugales : un défi pour les psychologues

🔗 **Marie Pietri**, Docteur en psychologie*,

🔗 **Marie-Anaïs Roques**, Doctorante en psychologie*,

🔗 **Evelyne Bouteyre**, Professeur des Universités*

*Laboratoire de psychopathologie clinique, langage et subjectivité (EA 3278) Aix-Marseille.

Risque suicidaire et dépression : diagnostic en porte-à-porte auprès d'étudiants français vivant en résidence universitaire (Porte t'apporte)

🔗 **Laurentine Véron***,

🔗 **Fanny Sauvade***

*Psychologues, chargées de recherche. Apsytude, Association Loi 1901 de prévention de la souffrance psychologique et promotion de la santé mentale des étudiants,

🔗 **Emmanuelle Le Barbenchon**, Maître de Conférences en psychologie. Université Savoie Mont-Blanc, LIP-PC2S.

L'improvisation théâtrale : nouvel outil pédagogique et thérapeutique des psychologues ?

🔗 **Mathieu Hainselin**, MCF en psychologie, CRP-CPO, EA 7273, Université de Picardie Jules Verne, Amiens,

🔗 **Anna-Gaëlle Lambert**, Département de Psychologie, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

L'intégration en psychothérapies : horizontaliser les pratiques thérapeutiques pour interroger l'acte clinique

🔗 **Maximilien Bachelart**, Docteur en psychologie et psychothérapeute.

Paroles de psychologues auprès de patients sans parole : l'absence de parole, une crise pour le psychologue ?

Accompagner la personne sans parole, en équipe pluridisciplinaire à domicile : quel rôle du psychologue ?

🔗 **Julie Chailley**, psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie, SAVS SAMSAH APF, 95.

L'équivoque du langage comme levier relationnel

🔗 **Gaëlle Gili**, Psychologue clinicienne, en libéral et au SESSAD Henri-Dunant, Association Altérité, 91.

Le psychologue et le patient sans langage

🔗 **Christine Leroux**, psychologue clinicienne, en libéral, anciennement en centre de rééducation fonctionnelle et neurologique auprès de patients adultes et adolescents, 75.

Devenir de la relation lorsqu'il n'y a plus de mots à entendre

🔗 **Emmanuelle Truong-Minh**, Psychologue, Hôpital Emile-Roux, Service du Dr Bouillanne et SSIAD APF, 94.

« Psychologue hors les murs » : le cas des interventions auprès de jeunes enfants et de leur famille

🔗 Symposium proposé par les revues *Dialogue*, *Psychologie clinique* et *La nouvelle Revue de Psychosociologie*

Le Vieillessement et la construction des âges de la vie ((dé)régulations et (re) compositions ?

L'âgisme : une prise en compte au cœur de la prise en charge

🔗 **Stéphane Adam**, Professeur en psychologie, Université de Liège,

🔗 **Sarah Schroyen**, docteur en psychologie, Université de Liège.

Les personnes âgées, appropriation et usages des nouvelles technologies

🔗 **Siavash Attarodi**, ATER, Université de Lorraine.

Aider à grandir et bien vieillir : quelles injonctions normatives dans les guides destinés aux « nouveaux grands-parents » ?

👉 **Marie-Claude Mietkiewicz**, Maître de conférences HDR en psychologie clinique,

👉 **Benoît Schneider**, Professeur en psychologie de l'éducation, Université de Lorraine.

Survenue de la démence dans un couple : un accompagnement innovant

👉 **Benoît Fromage**, Professeur de psychologie gérontologique à orientation humaniste, Université d'Angers.

La rencontre entre le soignant et le parent âgé immigré : un triple choc culturel

👉 **Valérie Wolff**, Maître de conférences en sociologie, Université de Strasbourg.

L'observation en psychologie : un trait d'union entre recherche et pratique

L'observation clinique : à quelle « réalité » donne-t-elle accès ?

👉 **Nicolas Favez**, Professeur de psychologie clinique, Université de Genève.

L'observation pour former des praticiens réflexifs

👉 **Anne Plantade**, Psychologue et superviseur, Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens.

L'utilisation des objets flottants pour stimuler la créativité en recherche et en thérapie

👉 **Isabelle Duret**, Professeure de Psychologie clinique et de psychopathologie, Université Libre de Bruxelles.

Dispositifs de soins et migration

Le psychologue et l'accès aux soins des patients étrangers : De l'intérêt de la notion de figure pour penser les discriminations

👉 **Pascale Baligand**, Maître de conférences, UFR Études psychanalytiques, Centre de Recherches Psychanalyse, Médecine et Société (EA 3522) Université Paris 7.

Dispositif de médiation ethnoclinique au SIE 68 : l'investigation et l'approche interculturelle

👉 **Ravi Sivanandame**, Psychologue (68).

Souffrance psychique et vulnérabilité de mineurs migrants

👉 **Hasna Kandil**, Étudiante en master 2 Recherche de Psychologie clinique et interculturelle, Université de Toulouse Jean Jaurès,

👉 **Gesine Sturm**, MCF en Psychologie interculturelle, Laboratoire Cliniques Pathologique et Interculturelle, Université Toulouse Jean Jaurès.

Travailler auprès des plus précaires, une position d'équilibriste pour le psychologue au cœur des souffrances

La Jungle de Calais : Quelle place possible au clinicien sur un camp de réfugiés et pour quel travail ? Vers une clinique hors normes

👉 **Sarah Bourhim**, psychologue clinicienne, EPSM des Flandres

Penser l'interculturalité au-delà de l'exotisme, dans la relation soignante et dans l'institution

👉 **Olivier Daviet**, Psychologue au Relais Ozanam (CHRS, Isère) et en libéral

Quand le psychologue se trouve aux prises d'un public exclu des dispositifs et d'un autre résistant à tout processus d'inclusion...

👉 **Djamel Heddi**, psychologue clinicienne, Équipe Mobile Précarité, EPSM Agglomération Lilloise.

Équipes Mobile Psychiatrie Précarité : une modernité théorique et clinique dépassée par une nouvelle psychiatrie globalisante ? Du risque du triomphe de la pensée unique en psychiatrie

👉 **Olivier Jan**, psychologue, Unité Mobile d'Action Psychiatrie Précarité, Rouen, Centre Hospitalier du Rouvray.

À l'interface de la souffrance des équipes et de l'évolution libéral du médicosocial : le travail du psychologue

👉 **Laurent Romptiau**, psychologue clinicien à Calais, Chargé de cours, FLSH Lille, thérapeute familial psychanalytique et de groupe (AIPCF).

→ Social et justice

Processus de radicalisation

Radicalisation violente : la psychologie sociale peut-elle rendre compte de l'histoire dans les rapports inter-groupes ?

🔗 **Andreea Ernst-Vintila**, Maître de conférences, Université Paris Nanterre, LPPS EA4386,

🔗 **Yecheil Klar**, Tel Aviv University, School of psychological sciences,

🔗 **Jean-François Verliac**, Professeur de psychologie, Université Paris Nanterre, LPPS EA4386.

La prévention de la radicalisation : études sur la présence de discours de rupture dans les collèges et les moyens de freiner leurs diffusions

🔗 **Camille Dangauthier**, Psychologue, Doctorante en psychologie, Université de Lille, PSITEC EA4072.

Repérer des signes de (pré)radicalisation pour une meilleure prévention

🔗 **Emilie Prévost**, Psychologue de la Police Nationale, diplômée du Master Psychologie et Justice de l'Université de Lille,

🔗 **Nathalie Przygodzki-Lionet**, Professeur de psychologie, Université de Lille, PSITEC EA4072.

Le phénomène sectaire et la justice

Présentation du phénomène sectaire – volet justice

🔗 Conseiller, secrétaire générale ou président MIVILUDES.

L'association « catalyseur » de déculpabilisation et de redécouverte personnelle

🔗 **Daniel Sisco**, président ADFI Paris.

Le concept d'emprise mentale un concept utile pour comprendre, repérer, enquêter et faciliter la procédure judiciaire

🔗 **Philippe-Jean Parquet**, psychiatre.

L'état de sujétion psychologique dans les sectes à partir d'une pratique de l'expertise judiciaire

🔗 **Delphine Guérard**, psychanalyste.

L'expertise judiciaire

Le mensonge peut-il être pathologique ?

🔗 **Christian Ballouard**, psychologue, expert près la Cour d'appel de Paris, FFPP, CNEPSY,

Spécificité des traumatismes psychiques consécutifs aux attentats

🔗 **Elisabeth Cédile**, psychologue, expert près la Cour d'appel de Paris, CNEPSY.

Les répercussions d'une agression physique

🔗 **Ambre Piquard**, psychologue, expert près la Cour d'appel de Paris, CNEPSY.

Psychologue à distance et cyber psychologie

Protection de l'enfance et nouvelles technologies (titre provisoire)

🔗 **Lisa Haddouck**, MCF en psychologie clinique, Université de Rouen.

La psychologie sociale et son histoire

Psychologues et violences sociétales

Le psychologue entre une société en crise et des victimes du terrorisme en Algérie

🔗 **Intissar Sahraoui**, Maître de conférences, Docteur en psychologie clinique (HDR) Université Abderrahmane Mira Bejaia,

🔗 **Nadia Cheradi**, Professeure en psychologie clinique, Université Ali Ioulici Blida (Algérie).

Place et rôle des psychologues dans la prise en charge des victimes des attentats du 13 novembre 2015

🔗 **Jean-Michel Coq**, Psychologue clinicien, Volontaire de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique du SAMU de Paris, Maître de Conférences en psychologie clinique, UFR SHS, Département de psychologie, Université de Rouen.

Psychologue en protection de l'enfance

➔ Travail

L'espace routier : un lieu d'étude de la socialisation pour la psychologie sociale et la psychologie du développement

Infractions et règles routières au prisme des représentations sociales

- 👉 **Axelle Psychopoulos**, Laboratoire de psychologie sociale (EA 849), Aix Marseille Université, IFSTTAR, TS2, LMA,
- 👉 **Florent Varet**, Laboratoire de psychologie sociale (EA 849), Aix Marseille Université, IFSTTAR, TS2, LMA,
- 👉 **Marie-Axelle Granié**, IFSTTAR, TS2, LMA, Univ Lyon, IFSTTAR, TS2, LESCOT,
- 👉 **Thémis Apostolidi**, Laboratoire de psychologie sociale (EA 849), Aix Marseille Université.

L'homme et la femme au volant : des représentations sociales qui mettent en lumière la hiérarchie sociale entre les groupes

- 👉 **Béatrice Degraeve**, Laboratoire de psychologie sociale (EA 849), Université de Nîmes,
- 👉 **Grégory Lo Monaco**, Laboratoire de psychologie sociale (EA 849), Aix Marseille Université,
- 👉 **Marie-Axelle Granié**, IFSTTAR, TS2, LMA, Univ Lyon, IFSTTAR, TS2, LESCOT.

Effet de l'âge et du sexe sur la relation aux normes des parents et des pairs : étude sur des adolescents piétons

- 👉 **Marie-Axelle Granié**, IFSTTAR, TS2, LMA, Univ Lyon, IFSTTAR, TS2, LESCOT,
- 👉 **Thémis Apostolidi**, Laboratoire de psychologie sociale (EA 849), Aix Marseille Université.

Les conducteurs sont-ils conduits par leurs propres valeurs ? Individualisme-collectivisme et valeurs

- 👉 **Florent Varet**, Laboratoire de psychologie sociale (EA 849), Aix Marseille Université, IFSTTAR, TS2, LMA,
- 👉 **Axelle Psychopoulos**, Laboratoire de psychologie sociale (EA 849), Aix Marseille Université, IFSTTAR, TS2, LMA,
- 👉 **Thémis Apostolidi**, Laboratoire de psychologie sociale (EA 849), Aix Marseille Université,
- 👉 **Marie-Axelle Granié**, IFSTTAR, TS2, LMA, Univ Lyon, IFSTTAR, TS2, LESCOT.

« Stylo numérique Anoto et informatisation en psychologie » : Quelle révolution numérique pour la psychologie ? Nouvelles applications, nouvelles interprétations

Diagnostics rapides et mieux validés grâce aux outils numériques ; le dispositif Elian-Anoto

- 👉 **Philippe Wallon**, Psychiatre, ex-chargé de recherche INSERM, retraité.

Numérique et diagnostic en psychologie clinique et en psychologie scolaire, complément des « grandes épreuves »

- 👉 **Rémi Fauvernier**, Psychologue.

Dynamique des épreuves de dessin et spécificités transculturelles des enfants de migrants

- 👉 **Claude Mesmin**, Psychologue, ex-Maître de conférences, Université Paris 8.

Le dispositif Anoto-Elian renforce le lien avec le sujet dans l'examen initial et prépare une prise en charge efficace

- 👉 **Marie Redoutey**, Psychologue de l'éducation nationale.

Dispositifs numériques avancés et intelligence artificielle ; comment traduire l'expérience clinique du psychologue

- 👉 **Matthieu Jobert**, Informaticien.

Psychologues du travail, psychologues au travail

Formation, employabilité et santé psychologique au travail

- 👉 **Patrick Charrier**, Docteur en Psychologie, Chargé d'enseignement à l'université Rennes 2, Directeur Scientifique Psya,
- 👉 **Fabrice Gutnick**, Psychologue du travail et Psychologue clinicien, Maître de Conférences associé, Université de Picardie, Directeur Opérationnel Psya.

RPS, santé au travail et fonction publique: « vrai » problème sociétal et « faux » renouvellement des thèmes scientifiques

- 👉 **Frédéric Garcia**, Docteur en Psychologie / Ergonomie, membre du Réseau des Ergonomes Internes Adecape et de Ergo Lille2, membre de l'Association Nationale des Inspecteurs Santé Sécurité au Travail Anisst,
- 👉 **Myriam Froment**, Psychologue du Travail, praticien en clinique du travail, membre de Penser Ensemble le Travail, membre du Syndicat National des Psychologues.

L'entrée en résistance du psychologue au sein d'une institution publique

- 👉 **Myriam Froment**, Psychologue du Travail, praticien en clinique du travail, Service de la Santé et de la Sécurité au Travail, Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec le Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales,
- 👉 **Frédéric Garcia**, Docteur en Psychologie / Ergonomie.

Les conditions de travail des psychologues: enquête de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie

- 👉 **Laurence Jehel**, Psychologue spécialisée en neuropsychologie, Service de neurologie, Consultation Mémoire, CH d'Angoulême,
- 👉 **François Radiguer**, Psychologue spécialisé en neuropsychologie, APHP, Département Anesthésie Réanimation, CHU Bicêtre, Le Kremlin Bicêtre,
- 👉 **Amélie Ponchel**, Psychologue spécialisée en neuropsychologie, Unité de Neuro-Psychiatrie Comportementale (UNPC), Département des maladies du système nerveux, Hôpital de la Salpêtrière, Paris.

→ Transverse

Transmission de l'identité professionnelle à travers un double regard praticien / enseignant-chercheur

De l'étudiant au professionnel, une nécessaire adaptation

- 👉 **Marie de Montalembert**, Enseignant-chercheur et psychologue Université Paris Nanterre, Laboratoire Cognitions Humaine et Artificielle (CHART-UPON, EA 4004) et Hôpital de la Pitié Salpêtrière, AP-HP, 75.

L'identité professionnelle des psychologues s'enseigne-t-elle ?

- 👉 **Emmanuelle Truong-Minh**, Psychologue, Hôpital Emile Roux, Service du Dr Bouillanne, AP-HP, 94.

La construction du savoir-être

- 👉 **Guillaume Pérodeau**, Psychologue, Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux, 78.

Des « Savoir faire », des « Savoir être » mais tous Psychologues

- 👉 **Yannick Gounden**, Enseignant-chercheur et psychologue, Enseignant chercheur et psychologue, Université Picardie Jules Verne, (CRP-CPO EA 7273), Amiens, France.

L'identité professionnelle du psychologue au jeu des institutions

L'hypothèse que dans les contextes de crise traversés dans leur activité, le psychologue ne peut se soutenir et soutenir l'autre que par un effort permanent d'auto-institution

- 👉 **Muriel Bienvenu**, Psychologue du travail en libéral, membre de 2014 à 2016 de la commission organisatrice des Ateliers pluridisciplinaires organisés par l'association « Penser ensemble le travail » (PELT),
- 👉 **Annie Mahan-Sy**, Psychologue clinicienne et anthropologue, membre de 2014 à 2016 de la commission organisatrice des Ateliers pluridisciplinaires organisés par l'association PELT.

Le processus de reconfiguration et de co-production de place du psychologue en équipe pluridisciplinaire de santé au travail sous l'autorité du médecin du travail

- 👉 **Anne-Sylvie Grégoire**, Psychosociologue et Psychologue du travail, salariée en service inter-entreprise de santé travail, intervenante en Master 2 « Théorie et pratique des interventions cliniques dans les organisations », Paris Diderot, membre de la commission Coreli (Commission de régulation des Litiges en déontologie) de la FFPP,
- 👉 **Priska Lutumba**, Psychologue du travail en libéral et salariée en service inter-entreprise de santé travail, enseignante en psychologie du travail au CNAM Aquitaine, membre du bureau FFPP..

À partir d'intervention dans le secteur de la fonction publique territoriale, l'identité et l'assignation du psychologue du travail dans l'institutionnalisation de la « crise perpétuelle »

- 👉 **Claude Crestani**, Psychologue du travail en libéral, présidente de « Penser ensemble le travail ».

Les processus de crise. Clinique du lien social dans les organisations et les institutions. Significations imaginaires et mutations sociales.

- 👉 **Florence Giust-Desprairies**, Psychosociologue, professeure d'Université Paris 7 Diderot, laboratoire de Changement Social et Politique (LCSP),

ARIMEP : Pourquoi et comment sauvegarder la mémoire de la discipline et de la profession ?

Le musée de l'université de Rennes

- 👉 **Christophe Quaireau**, Vice-président de l'Université de Rennes 2 chargé du patrimoine.

Conserver le patrimoine de la Psychologie: l'expérience de Nantes

- 👉 **Nadège Verrier**, MCF à l'université de Nantes.

Que faire des archives des psychologues et de la psychologie ?

👤 Régine Plas, Professeur honoraire de l'Université Paris Descartes.

Les archives de J-M. Lahy à Sainte Anne

👤 Marcel Turbiaux, Rédacteur en chef du *Bulletin de Psychologie*.

Le dispositif «CollEx-Persée» et la valorisation des ressources documentaires en psychologie

👤 Jean-Claude Guillemain, Conservateur de la bibliothèque Henri Piéron.

Les archives de la psychologie et de l'orientation : une ressource privilégiée pour saisir les enjeux de sa discipline et de son métier

👤 Dominique Hocquard, Directeur de CIO retraité, ancien président de l'ACOP-F.

Table ronde Revues francophones

Peut-on interdire la publication de résultats scientifiques ?

👤 Serge Larivée, Ecole de Psychoéducation, Université de Montréal, Rédacteur en chef de la *Revue de Psychoéducation*.

👤 Avec la participation de la CCPLF, *Psychologie clinique Dialogue*, La Nouvelle revue de psychosociologie.

Ateliers

Supervision/intervision

Écrits professionnels

INSCRIPTION AUX 7^{ES} ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE, LILLE 19-20-21 OCTOBRE 2017

Les inscriptions aux Entretiens francophones de la psychologie se font exclusivement en ligne. Les Entretiens s'adressent en premier lieu aux psychologues praticiens, enseignants-chercheurs en psychologie et étudiants en psychologie. Ils concernent aussi tous les professionnels qui travaillent avec des psychologues sur le terrain ou à l'université, dans le champ de la santé, de l'éducation, du travail social, de l'entreprise et des institutions, de l'ergonomie, de la justice, du sport, des transports. La participation est ouverte. L'inscription donne un accès libre aux conférences plénières, symposiums, tables-rondes, posters, ateliers qui peuvent être proposés, ainsi qu'au Salon de psychologie.

Tarifs :

Adhérents	Public	Public	Étudiants
<i>Forfait 3 jours</i>	<i>Forfait 3 jours</i>	<i>Inscription journée</i>	<i>Forfait 3 jours</i>
150 €	400 €	200 €	30 €
Adhérents FFPP à jour de cotisation, Membres individuels, Membres des organisations de la FFPP	Public Employeurs	Public Employeurs	Étudiants de moins de 30 ans Jeunes diplômés 2017

Inscriptions :

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site <https://lesentretiensdelapsychologie.fr>, en remplissant le formulaire correspondant à votre situation et à votre moyen de paiement.

Paiement des frais d'inscription :

- Paiement en ligne avec PayPal [<https://lesentretiensdelapsychologie.fr/inscription-aux-entretiens-paypal/>].
- Paiement par chèque ou virement [<https://lesentretiensdelapsychologie.fr/inscription-aux-entretiens-cheque-ou-virement/>].

Conditions générales d'inscriptions disponibles à l'adresse <https://lesentretiensdelapsychologie.fr/cgv/>



NOUVEAUX PROGRAMMES 2017



Aide aux victimes d'attaque violente

<http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/gestions-des-drames>

Quel soutien peuvent apporter les psychologues dans le contexte actuel d'attentats et de massacres ? Les récents événements ont montré le besoin immédiat et rapide d'intervention de soignants auprès des personnes choquées ou traumatisées par ce qu'elles viennent de vivre.

Formation animée par Catherine GUIHARD et Jean-Luc PILET

Lieu : Paris

Durée : 1 x 4 jours

Dates de la session :

Tarif adhérent : 1110 € / Tarif normal : 1590 €

Les 14-15-16-17 novembre 2017



Prise en charge clinique des troubles des apprentissages chez l'enfant. De l'évaluation aux interventions

<http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/trouble-des-apprentissages-chez-l-enfant>

Un grand nombre d'enfants scolarisés présente des troubles cognitifs responsables de troubles des apprentissages : dyslexie/dysphasie/dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie et trouble déficitaire de l'attention. Les enfants non détectés présentent des troubles psycho-

affectifs importants avec retentissement sur le fonctionnement social, familial et scolaire. Cette formation vise à mieux connaître, comprendre et accompagner les enfants pouvant présenter ces troubles cognitifs.

Formation animée par Stéphane SOURY

Lieu : Paris

Durée : 1 x 2 jours

Dates de la session :

Tarif adhérent : 440 € / Tarif normal : 630 €

Les 16 et 17 novembre 2017



Protection de l'Enfance

<http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/maltraitance-des-mineurs>

Positionnement du psychologue au sein des différents systèmes : familial et professionnel. Qui est « le client » du psychologue ? L'enfant confié ? La famille de l'enfant ? Peut-on, a-t-on le droit de les différencier voire les opposer de la sorte ? Missions et obligations hiérarchiques. Références déontologiques.

Travail institutionnel (réunions, synthèses, partage d'informations) : dans quel but ? Quel travail avec les enfants confiés ? Quelle évaluation du contexte des professionnels ? Quel travail avec les parents ?

Pourquoi le signalement : Récit, révélation, dévoilement, signalement, procédure pénale.

Les situations de maltraitance familiale mais également institutionnelle et de son corollaire le signalement, seront abordées. Le rôle et la place du psychologue y seront attentivement examinés et clarifiés. Dépistage, signalement et accompagnement de la victime dans la procédure pénale sont les thèmes centraux de cette formation.

Formation animée par Karin TEEPE

Lieu : Paris

Durée : 1 x 3 jours

Dates de la session :

Tarif adhérent : 610 € / Tarif normal : 872 €

Les 9-10-11 octobre 2017

Retrouvez toutes les informations pratiques, descriptifs et prochaines dates sur le site des EPEP

www.entretiensdelapsychologie.org

Contactez-nous à l'adresse secretariat@ffpp.net

	Durée	Tarifs	Formateur/Formatrice	Lieu	Dates de la session
	Aide aux victimes d'attaque violente				
	1x4 jours	Adhérent : 1110€/ Public : 1590€	Catherine GUIHARD et Jean-Luc PILET	NANTES	14-15-16-17 novembre 2017
	Animateur de Groupes d'Analyse des Pratiques (AGAP 3x2 jours)				
	3x2 jours	Adhérent : 1508€/ Public : 2155€	Sylvie DAURIAC	LIMOGES	11-12 sept. + 16-17 oct. + 20-21 nov. 2017
	Animateur de Groupes d'Analyse des Pratiques (AGAP 2 x 3 jours)				
	2x3 jours	Adhérent : 1260/ Public : 1734€	Patrick COHEN & Morgane DECREÉ	NICE	15-16-17 nov. + 6-7-8 déc. 2017
	2x3 jours	Adhérent : 1508€/ Public : 2155€	Morgane DECREÉ	PARIS	20-21-22 nov. + 11-12-13 déc.
	Les écrits professionnels du Psychologue				
	1x3 jours	Adhérent : 610€/ Public : 872€	Véronique GRIFFITHS	PARIS	16-17-18 oct. 2017
	1x3 jours	Adhérent : 610€/ Public : 872€	Céline PARISOT	NANCY	20-21-22 nov. 2017
	Prise en charge clinique des troubles des apprentissages chez l'enfant. De l'évaluation aux interventions				
	1x2 jours	Adhérent : 440€/ Public : 630€	Stéphane SOURY	PARIS	16 et 17 nov. 2017
	Protection de l'Enfance				
	1x3 jours	Adhérent : 610€/ Public : 872€	Karin TEEPE	PARIS	9-10-11 octobre 2017
	Psychologue dans la fonction publique hospitalière : se préparer au concours				
	1x2 jours	Adhérent : 198€/ Public : 284€	Marie-Thérèse FOURGEAUD	PARIS	2-3 oct. 2017
	Le psychologue à l'Hôpital. Nouveaux contextes institutionnel, réglementaire et juridique : quelles perspectives ?				
	1x2 jours	Adhérent : 320€/ Public : 456€	Marie-Thérèse FOURGEAUD	PARIS	5-6 oct. 2017
	Le rôle du psychologue en institution gériatrique				
	2x2 jours	Adhérent : 760€/ Public : 1084€	Manon PAGANO	PARIS	21-22 sept. + 19-20 oct. 2017
	Victimes de traumatismes : quel diagnostic ? Quels soins ? Rôle et place du psychologue				
	1x3 jours	Adhérent : 610€/ Public : 872€	Karin TEEPE	PAU	11-12-13 sept. 2017
	1x3 jours	Adhérent : 610€/ Public : 872€	Karin TEEPE	PARIS	25-26-27 sept. 2017
	1x3 jours	Adhérent : 610€/ Public : 872€	Karin TEEPE	NANCY	5-6-7 févr. 2018

Les formations EPEP en intra ?

Vous souhaitez mettre en place une formation dans votre établissement ? Nous pouvons étudier ensemble une formation en intra qui répondra aux attentes des psychologues de terrain.

Contactez notre chargé de mission « Formation » FFPP à l'adresse : formations@ffpp.net, celui-ci étudiera la faisabilité de la formation, les modalités de mise en place ; un devis vous sera proposé.

MAGAZINES

DANS LES KIOSQUES - ÉTÉ 2017

LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES



n° 349, Jul. - Août. 2017

L'usage de l'évaluation psychologique

<http://www.jdpsychologues.fr/>

LE CERCLE PSY



n° 24 Juin. - Jul. - Août 2017

Se retrouver

<http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com>

LES GRANDS DOSSIERS DES SCIENCES HUMAINES



Grands dossiers n° 47
Juin. - Jul. - Août 2017

Les âges de la vie

<http://www.scienceshumaines.com/>

SCIENCES HUMAINES



n° 294, Jul. 2017

Nos vies intérieures

<http://www.scienceshumaines.com/>

PSYCHOLOGUES & PSYCHOLOGIES



n° 250, Juin. 2017

Construire avec les autistes

<http://psychologues.org>

BULLETIN DE PSYCHOLOGIE



n° 549, tome 70 (fasc. 3)
année 2017

Centenaire de Ribot

<http://www.bulletindepsychologie.net/>

i Tarif d'abonnement réduit au *Bulletin de Psychologie* pour les nouveaux adhérents

Un tarif réduit d'abonnement comme vous n'en avez jamais vu au prestigieux *Bulletin de Psychologie* exclusivement réservé aux membres de la FFPP dans le cadre du partenariat entre le *Bulletin de Psychologie* et la FFPP.

En effet, Le Bulletin propose un abonnement annuel à 42 euros (au lieu de 85 euros), pour les six fascicules du tome. Ce tarif réduit concerne exclusivement des abonnements souscrits par des particuliers, adhérents à la FFPP.

Adressez-vous à Jeannine Accoce, responsable du siège de la FFPP (siege@ffpp.net), pour souscrire l'abonnement.

L'ADHÉSION À LA FFPP

Adhésion individuelle 2017

(du 01/01/2017 au 31/12/2017)

Catégorie 1	Cotisation normale	96 €
Catégorie 2	Retraité ⁽¹⁾	75 €
Catégorie 3	Non imposables ⁽¹⁾ (justificatifs)	40 €
Catégorie 4	Étudiants ⁽²⁾ à partir du M1 (justificatifs)	20 €

Avec le prélèvement automatique, adhérez à la FFPP pour 8 euros par mois.

⁽¹⁾ Tarif ne permettant pas de bénéficier de l'APAJ (Aide Professionnelle, Aide Juridique)

⁽²⁾ Etudiant en Master ou doctorant et psychologue non imposable, sur justificatif.

Adhésion organisationnelle 2017

Nombre d'anciens adhérents x 45 €

Adhérer en ligne

Avec le site de la FFPP : www.psychologue-psychologie.net ou www.ffpp.net,

Retrouvez les tarifs d'adhésion (rubrique **Adhérer** ou rubrique **À télécharger - Documents Adhésion**), les formulaires d'adhésion à imprimer ou le formulaire en ligne d'inscription individuel.

Modalités de règlement :

- **Paiement en ligne** : simple, rapide et sûr, réglez votre cotisation directement en ligne avec le système Paypal !
- **Nouveau** : réglez votre cotisation par **prélèvement automatique mensuel ou annuel**, contactez-nous pour plus d'informations sur la mise en place des paiements.
- **Chèque à l'ordre de la FFPP**, mention «cotisation 2017» au dos.

Pour toute question, contactez le Siège de la FFPP :

✉ siege@ffpp.net ☎ 09 86 47 16 17 (numéro non surtaxé)

S'ABONNER À FÉDÉRER

Fédérer : 100 € pour participation aux frais d'édition et d'expédition avec remise gracieuse de 25% pour les adhérents.

PUBLIER DANS FÉDÉRER

Vous souhaitez réagir à l'actualité, proposer des articles, vous pouvez contacter Bruno Vivicorsi à federer@ffpp.net pour connaître les modalités pour publier dans Fédérer.



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

71, avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Tél. 09 86 47 16 17 | Fax 09 81 38 55 17 | E-mail siege@ffpp.net

www.psychologues-psychologie.net